

Mr Fabrice GUILLEMET  
Conseiller Municipal  
1242, allée de Sausset  
33127 SAINT JEAN d'ILLAC

Monsieur le Préfet de la Gironde  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33077 BORDEAUX

Saint Jean d'Ilac, le 23 décembre 2011

Objet : Plaidoyer pour un rattachement de la commune de SAINT JEAN d'ILLAC à la CUB.

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la réforme des Collectivités Territoriales, vos services ont élaboré un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), visant à une rationalisation des structures existantes.

Prenant en compte les liens d'attractivité naturels existants entre les territoires, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a entériné, le 15 décembre dernier, la proposition du Maire de MARTIGNAS de rattacher cette commune isolée à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Conseiller Municipal de la commune voisine de SAINT JEAN d'ILLAC, représentant un groupe qui a rassemblé près de 20 % des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale partielle de décembre 2008, je m'interroge, comme beaucoup d'Illacais, sur le choix opposé du Maire de SAINT JEAN D'ILLAC, de rattacher notre commune à la communauté de communes Cestas-Canéjan (CCCC).

Tout comme MARTIGNAS, la commune de SAINT JEAN d'ILLAC, est fortement orientée vers le grand bassin d'emplois de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Quel serait l'avenir d'une petite communauté de communes (Cestas / Canéjan / Saint Jean d'Ilac) à faibles synergies existantes, entourée des grands territoires intercommunaux à forts potentiels financiers que sont la CUB, la COBAN et la COBAS ?

Sur ce sujet majeur qui engage notre avenir à long terme, je vous demande de bien vouloir reconsidérer votre décision et prolonger l'étude d'un rattachement de SAINT JEAN D'ILLAC à la CUB.

Veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de ma très haute considération.

Fabrice GUILLEMET

